

Notre équipe a été portée en tête par vos suffrages le 15 mars. Le 20 mars, j'ai été élu maire de la commune en tant que tête de liste avec comme condition que Danièle MAUFFREY soit élue 1ère adjointe pour former un binôme opérationnel

C'est une réalité quotidienne aujourd'hui et cela fonctionne bien en liaison avec tous les conseillers municipaux. Néanmoins le départ de notre secrétaire (pour d'heureuses raisons) dès les premiers jours du mandat et la nécessité d'effectuer un nouveau recrutement, au moment de la préparation du budget, nous a obligés à gérer les dossiers dans l'urgence pendant quelque temps.

Tout au long du mandat, nous nous efforcerons d'être au service des habitants permanents ou occasionnels de la commune.



Un sujet que je ne pensais pas devoir évoquer en premier, en tant que Maire : j'ai été très rapidement sollicité pour des questions de voisinage et de réglementation qui concernent directement la relation entre nous, les habitants.

Le souhait du Conseil Municipal est que chacun respecte la tranquillité de son entourage. Une règle intangible de la Loi: si un comportement cause un préjudice anormal à son voisinage, il est répréhensible quel que soit le jour ou l'heure.

Parmi les situations ayant déjà fait l'objet de signalements, il peut s'agir de musique dans un jardin, de feux dans les zones habitées, de l'utilisation systématique d'engins bruyants tous les dimanches matin, d'utilisation d'espaces publics pour organiser des jeux de boules à des heures tardives, ou des jeux de ballons qui impactent les bâtiments privés ou communaux et la tranquillité de chacun.

Il n'est pas question d'interdire par principe mais bien de prendre en compte le voisinage dans toutes nos actions.

Nous souhaitons que le village soit vivant, dans l'écoute et le respect mutuel, et que chacun fasse l'effort d'accepter ses voisins et de veiller à leur tranquillité.

Retrouvez votre Mairie

lundi, mercredi, jeudi de 16h à 19h

04.74.36.89.79

mairie@abergement-de-varey.fr

toutes les actualités sur
l'application Illiwap et
www.abergement-de-varey.fr

Horaires d'ouverture de l'épicerie

mardi - mercredi - vendredi
de 16h à 19h

samedi
de 9h à 13h



Ce premier journal prend une forme très courte afin de vous apporter les premières informations pratiques les plus importantes. Dès le prochain journal, vous aurez le plaisir de retrouver des pages remplies d'information plus "conviviales".

Une nouvelle secrétaire de Mairie

Souhaitant avoir du temps pour ses enfants, Mathilde Palisse n'a pas renouvelé son contrat. Nous la remercions sincèrement pour le travail qu'elle a accompli et son sourire.

Il nous a donc fallu recruter et faire un choix parmi les candidatures reçues. Christelle HAESSLER devient ainsi la nouvelle secrétaire de notre mairie. Vous la connaissez bien puisqu'elle est l'une des deux co-porteuses de Toketa. Elle faisait aussi partie de la liste en tête aux élections municipales, en 10ème position, donc non élue. Elle se désistera si l'un des membres élus de cette liste démissionne car elle se trouverait alors en position de siéger au Conseil Municipal.

Ce poste à temps partiel va lui permettre de continuer à s'investir dans son activité bénévole à Toketa. Son passé professionnel démontre ses compétences pour se former, appréhender et gérer les divers dossiers liés à une mairie.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Afin de mieux s'adapter aux besoins des habitants et des élus, les horaires d'ouverture de la mairie changent à partir du 18 mai :

Lundi, mercredi et jeudi de 16h à 19h
(et sur rendez-vous en dehors de ces horaires)

-

Accueil téléphonique le mercredi de 9h à 19h

Vous pouvez toujours envoyer un mail à l'adresse de la mairie : mairie@abergement-de-varey.fr
La secrétaire de mairie étant présente tous les jours de la semaine, votre mail sera lu sans délai.

La bibliothèque sera ouverte aux mêmes horaires que la mairie et le mercredi toute la journée !

- La bibliothèque est en accès libre, elle s'est enrichie de nombreux ouvrages récents (merci à Annick pour les dons et le rangement). Vous pouvez emprunter un ou plusieurs livres en libre service et les rendre quand vous les avez lus.
- Les enfants sont les bienvenus, ils peuvent emprunter des livres et quelques jeux ou passer un moment sur place pour en profiter.
- Elle reste également ouverte pour le café convivial du vendredi matin.
- Nous souhaitons que cet espace soit un lieu vivant, n'hésitez pas à le fréquenter et à nous proposer des activités sur place ! Que diriez-vous d'un temps de jeux de société le mercredi après-midi ou d'aide aux devoirs?

Numéro d'Urgence

En cas d'urgence liée à la sécurité, un problème important, ou une information qui ne peut attendre l'ouverture de la mairie, vous pouvez contacter notre équipe au 07 69 48 69 27.

Ce téléphone sera toujours aux mains d'un élu.

Autre numéro utile :

Le SERA pour tous problèmes liés à l'eau courante, Numéro d'astreinte : 04 74 35 79 04

Composition du conseil et répartition des missions au sein de la commune

François COUROUBLE a été élu maire.

Il forme un duo de tête avec **Danièle MAUFFREY** qui a été élue 1ère adjointe.

Tous deux répondent aux sujets quotidiens qui se présentent à la mairie (Etat civil, relations avec les habitants, sollicitations diverses) et supervisent ensemble :

- projets et grands travaux
- urbanisme
- finances
- environnement, gestion de l'espace rural, forestier et cours d'eau

Alexandre BIDAL est 2ème adjoint et supervise :

- Entretien des voiries, des chemins et sentiers, des espaces naturels, jardins et cimetière
- Entretien du matériel et équipements
- Encadrement de l'agent communal (d'entretien)
- Défense Incendie

Jeanne ARCHAMBAULT-DE-BEAUNE est 3ème adjointe et supervise :

- la salle des fêtes
- la vie culturelle et associative du village
- les liens avec les écoles
- le transport scolaire

Les conseillers municipaux qui suivent travaillent sur ces différents sujets :

Pierre-Antoine BODIN : soutien à l'employé communal, travaux d'entretien...

Julie CHARBONNIER : communication (journal), CAS

Rodolphe GALLARD : cours d'eau, soutien à l'employé communal, CAS

Alice COUROUBLE : relations avec les écoles, séances piscine, cimetière, consultation des habitants et animation du collectif

Benjamin TROTTE : cours d'eau, soutien à l'employé communal

Laurent ROBERT : AFP

Valérie DURAND : CAS

Composition du Comité d'Action Social

Anciennement CCAS, le CAS se compose en partie d'élus et d'habitants investis pour la vie du village.

Elus : Julie Charbonnier, Jeanne Archambault de Beaune, Rodolphe Gallard, Valérie Durand

Habitants : Jean-Michel Journée, Gratien Delvoix, Michèle Delorme, Dominique Juenet, Eve Deygout et Christiane Bouillot

Ce groupe travaille au plus près des habitants pour la vie et l'animation du village (repas des aînés, marché de Noël, cadeaux de fin d'année...), mais aussi veille à être présent pour chacun en cas de besoin (isolement, maintien à domicile, autonomie, difficultés sociales, etc)

Si vous êtes dans l'une de ces situations, n'hésitez pas à contacter l'un de nous !

Remerciements à Philippe Deygout



La disparition soudaine de Max Orset, il y a maintenant plus d'un an, a été un moment très dur, tant par la difficulté de reprendre la main sur les dossiers qu'il gérait, que par l'émotion que cela a provoqué au sein de l'équipe municipale qui l'entourait.

A un an des élections municipales, cette disparition venait ébranler une équipe qui ne s'était pas préparée à un tel évènement. Philippe Deygout a alors accepté de prendre en charge le poste de Maire, responsabilité qu'il n'avait à aucun moment envisagé de porter. Ce choix a rendu service à tous, évitant des élections dans l'urgence. Il nous semblait important de lui présenter nos plus sincères remerciements, ainsi qu'à son épouse, pour cet investissement envers son village, cela sans oublier les élus qui l'ont accompagné..

Site internet

Suite à un souci technique, nous n'avons provisoirement plus accès à la gestion administrative du site Internet. Nous n'avons donc pas pu le mettre à jour pour le moment, nous le ferons dès que possible. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Notre prochain RDV Réunion des habitants

L'équipe municipale convie l'ensemble des habitants à venir échanger :

**le lundi 15 juin à 19h45
en salle du conseil**

Ce temps d'échange doit nous permettre de vous informer des dossiers en cours et de vous donner un temps pour poser vos questions et nous faire part de vos attentes et envies.